



*Nous vous souhaitons de lumineuses
fêtes de fin d'année!*

Alors que les lumières ont commencé à scintiller et que les décorations lumineuses ont retrouvé leur place après un Noël 2022 plombé par la menace de pénurie d'énergie, le Ginginfo demeure le reflet de notre village qui s'anime pour les fêtes. C'est aussi un espace dédié à chacun, où vos idées, vos actions et l'énergie collective prennent vie.

Chaque projet, du plus petit au plus grand, ajoute une nouvelle page à notre histoire commune. En regardant vers l'avenir, ensemble, nous pouvons faire de notre village un endroit où chacun se sent chez soi, particulièrement en cette période magique de l'année.

Les fenêtres de l'Avent, les guirlandes colorées, les auberges accueillantes, les vitrines décorées, les premiers flocons reflètent ces moments de rencontres et de solidarité.

C'est ensemble que nous créons une histoire riche et colorée, destinée à créer des liens qui nous unissent.

Regardons vers l'avenir avec enthousiasme, portés par notre volonté commune de faire de notre village un lieu où chacun s'épanouit.

La Municipalité et tous les collaborateurs de la Commune de Gingins vous adressent leurs meilleurs vœux de fin d'année et vous souhaitent une année 2024 à la hauteur de vos espérances.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL



Le Conseil communal a tenu sa dernière séance de l'année le jeudi 7 décembre et a traité plusieurs objets dont certains ont donné lieu à d'intenses débats.

Le Conseil a accepté le principe de vendre trois parcelles en droit de superficie pour un montant de plus de deux millions de francs. Ces ventes sont néanmoins subordonnées à différentes procédures cantonales et bancaires. Si elles n'aboutissent pas, les contrats de droit de superficie actuels seront maintenus.

La Commune de Gingins participera au Fonds régional pour une mobilité collective et innovante mis en place par Région de Nyon. Un financement global de CHF 114'300 a été dédié pour la période de 2024 à 2034.

Le budget 2024 a été adopté à l'unanimité moins une abstention tel que présenté par la Municipalité et dégage un excédent de revenus de plus de CHF 38'000.

Enfin, les conseillers ont nommé la commission chargée de l'étude d'un préavis destiné à la réfection de la toiture du Chalet des Reculets Dessous qui nécessite un crédit de CHF 230'000. À noter que la Municipalité souhaite doter le chalet d'une installation photovoltaïque destinée à limiter l'approvisionnement du réseau et répondre aux défis d'économie d'énergie indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique.

La prochaine séance du Conseil se tiendra le mercredi 13 mars prochain, à 20h15.

Informations municipales

Dès le 1^{er} janvier, la Municipalité adapte les tarifs de location de la buvette et de la salle communale, qui n'avaient pas été modifiés depuis 2015.

Un nouveau formulaire de demande de location se trouve sur le site communal «réservation de locaux» et est disponible sur demande au greffe. Vous pouvez également effectuer votre réservation en ligne et consulter le calendrier des réservations qui vous

indiquera d'un coup d'œil si la salle est disponible.

Le règlement d'utilisation et les conditions de location ont également été modifiés.

Enfin, toute manifestation publique devra faire l'objet d'une demande POCAMA préalable, faute de quoi la location ne pourra pas être effectuée. Le greffe se tient à disposition pour tout complément d'information.

Chenilles processionnaires

C'est la saison d'agir ! Tout propriétaire, locataire, superficiaire, exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Pour ce faire, la lutte mécanique est la méthode recommandée et doit être effectuée dès l'apparition des nids et avant le 30 janvier.

Elle consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire. Il est également possible d'installer des pièges écologiques dont le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé.

Les poils de la chenille processionnaire sont particulièrement urticants et provoquent des brûlures parfois importantes. Bien que

cette chenille fasse partie de l'écosystème des pinèdes et ne soit problématique que pour les êtres humains,

les chiens peuvent également en être victimes, avec des conséquences pouvant entraîner leur mort.

Ces nids apparaissent lors de la saison froide, lorsque les chenilles, présentes dans le pin, tissent des nids pour se protéger du froid. Au printemps, elles sortent

et recommencent à se nourrir des aiguilles des pins. Entre mars et mai, elles quittent leur nid en procession et descendent s'enfouir dans la litière du sol où elles deviendront papillons pour s'envoler en juillet et recommencer un nouveau cycle de vie.



Papier ou carton ?

L'été dernier, un habitant s'est étonné de trouver des petits cartons, style emballage de dentifrice, de biscuits, etc... dans la benne de papier. Il est vrai que le tri du papier et des cartons occupe une place importante dans la pratique fondamentale du recyclage et bien que ces deux éléments semblent similaires, leur processus de recyclage diffère considérablement.

Le papier est fabriqué à partir de fibres végétales qui sont pressées ensemble pour former des feuilles.

Le recyclage du papier implique principalement le broyage des feuilles en pâte fibreuse qui est ensuite nettoyée pour éliminer les encres et les contaminants. Enfin, elle est repressée pour former de nouvelles feuilles de papier. Ce processus peut être renouvelé plusieurs fois.

Le carton, quant à lui, est un matériau plus robuste et plus épais. Il est composé de plusieurs couches de papier superposées, ce qui lui confère une plus grande résistance.

Le recyclage du carton est un peu plus complexe en raison de sa structure multicouche. Il est d'abord trempé dans l'eau pour séparer les couches de papier. Ensuite, chaque couche est traitée de manière similaire au processus de recyclage du papier pour reformer du carton

recyclé. Le carton recyclé est parfois mélangé à du carton vierge pour maintenir sa solidité.

En résumé, bien que le carton et le papier partagent des similitudes en tant que matériaux recyclables à base de fibres végétales, leur processus de recyclage diffère en raison de leur composition et de leur utilisation respective. Comprendre cette différence est essentiel pour optimiser les efforts de tri et ce n'est qu'en triant correctement le papier et le carton que le recyclage est optimal et réduit ainsi notre empreinte écologique globale.



Les «sacs à commissions» sont en carton, même si on les utilise pour y récupérer notre papier. Ils ne doivent pas être déposés dans la benne de papier.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.contribue.ch



Centrale des solidarités

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est face à une difficulté ou lorsqu'on a une question ou besoin d'aide.

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à tous les habitants du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses, liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de violence conjugale, de difficultés administratives ou d'isolement. Elle communique aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes dans le canton de Vaud.

Selon votre demande, des professionnels vous accompagnent par téléphone ou par courriel et vous mettent en relation avec les aides et services adéquats. L'appel est gratuit et confidentiel. Les répondants peuvent également aider à prévenir des situations de précarité ou leur dégradation.

Les répondants de la hotline sont des professionnels du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Hotline Centrale des solidarités :

du lundi au vendredi
9h - 12h30, 13h30 - 17h30

tél. 0800 30 30 38

ou centralesolidarites@avasad.ch

www.vd.ch/centrale-solidarites

démuni·e dans une situation de votre quotidien? Appelez-nous.

La Centrale des solidarités est financée par le Canton de Vaud. Elle a été mise en place en collaboration avec l'AVASAD et avec l'appui de toutes les communes vaudoises, des régions d'action sociale et des institutions suivantes: Caritas Vaud, Centre Social



Protestant (CSP), Croix-Rouge, Bénévolat-Vaud, Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro-XY et Entraide familiale vaudoise.

La hotline est un outil d'accompagnement et d'information complémentaire au programme «Vaud pour vous», qui vise également à améliorer l'orientation et l'accompagnement de toute personne confrontée momentanément ou durablement à des difficultés sociales ou médico-sociales.



La nouvelle carte journalière dégriffée Commune



SBB CFF FFS

Le concept de vente de cartes journalières dégriffées est proposé aux communes et entrera en vigueur pour les voyages dès le 1^{er} janvier. Toutes les communes ont accès au même contingent via la plateforme www.cartejournaliere-commune.ch sur laquelle vous pourrez consulter la disponibilité des cartes.

Les cartes dégriffées Communes sont disponibles à partir du 11 décembre. Elles peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date du voyage souhaité mais le prix dégriffé est disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage (niveau de prix 1). Si le contingent du niveau de prix 1 est épuisé, ou si l'achat a lieu moins de 10 jours avant la date de voyage, le prix passe alors au niveau 2.

La carte journalière dégriffée Commune est vendue par l'administration communale de Gingins; une même

En collaboration avec l'Association des Communes Suisses, le nouveau concept de vente de cartes journalières

personne peut acheter plusieurs cartes journalières, y compris pour des voyageurs n'habitant pas la commune. Cette carte n'est pas disponible pour les enfants ou pour les chiens (d'autres alternatives existent).

La carte est nominative et est émise en version pdf ou sur smartphone au moyen d'un QR code à présenter au personnel de contrôle.

Les avantages de cette nouvelle carte sont nombreux: le prix est uniforme à toute la Suisse, elle est disponible pour la 1^{ère} et la 2^e classe et à tarif réduit avec l'abonnement demi-tarif et en cas de perte, elle peut être réimprimée.

En plus, dès le 11 décembre et jusqu'au 30 juin 2024, l'Alliance SwissPass propose à toute personne qui ne possède pas d'abonnement demi-tarif d'acheter un abonnement découverte de deux mois au prix de CHF 33 pour les adultes, sur présentation de la carte journalière dégriffée Commune.

Pour plus d'informations:

cdh@gingins.ch ou greffe@gingins.ch

Classe et segment	Niveau 1 jusqu'à 10 jours avant le voyage	Niveau 2 jusqu'à 1 jour avant le voyage
2 ^e classe et demi-tarif	CHF 39	CHF 59
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52	CHF 88
1 ^{ère} classe et demi-tarif	CHF 66	CHF 99
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	CHF 88	CHF 148

ANNONCES

Auberges communales



L'Auberge de La Poste sera fermée **du 24 décembre au 7 janvier inclus; réouverture le lundi 8 janvier.**



L'Auberge de La Croix-Blanche fermera ses portes **le dimanche 25 décembre au soir et rouvrira le jeudi 11 janvier.**

AVIS

Fermetures de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 21 décembre au vendredi 5 janvier. Réouverture le lundi 8 janvier 2024.

La déchèterie sera fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier 2024.

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mardi 26 décembre et le mercredi 3 janvier